

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



FEV
2018

Agenda

Lundi 5 février à 13h45

Espace Robert Merle
Belote Club

Club des Toujours Jeunes

Dimanche 18 février de 9h à 12h

Espace Robert Merle
Assemblée Générale

La Bourriche Zuydcootoise

Dimanche 25 février à 15h

Espace Robert Merle
Loto

Club des Toujours Jeunes

Samedi 3 mars, Dimanche 4 mars

Salle des Sports
Espace Robert Merle
Open de Comité de fléchettes
VOGELPIK

Dimanche 11 mars

à partir de 12h30
Espace Robert Merle
Banquet des aînés

La Municipalité

CPIE

Lundi 12 février de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30

Formation référent Jardins familiaux

Inscriptions auprès du CPIE Flandre
Maritime 03 28 26 86 76
centreressources@cpielandre
maritime.fr.

Samedi 3 mars 2018 de 14h à 16h
Zuydcoote entre histoire et dune
Pas d'inscription

Rendez-vous : Place de la gare
à Zuydcoote

Agenda du Carnaval

BALS

Vendredi 2 février

Bal des 8 Wiches
Salle Coluche à Loon-Plage

Samedi 3 février

Bal des Corsaires
Kursaal à Dunkerque

Nuit de la Bringue

Salle de La Poudrière à Leffinckoucke

Mercredi 7 février

Carnaval des séniors

Kursaal à Dunkerque

Vendredi 9 février

Bal des Pint'jes
Palais du Littoral à Grande-Synthe

Bal des Nucholaers

Arsenal à Gravelines

Samedi 10 février

Nuit de l'Oncle Cò

Kursaal à Dunkerque

Dimanche 11 février

Bal des Acharnés

Kursaal à Dunkerque

Mardi 13 février

Nuit des Islandais

Grand-Fort-Philippe

Mercredi 14 février

Bal Enfantin des Chevaliers

Kursaal à Dunkerque

Bal enfantin des Klottbreks

Rosendaël

Vendredi 16 février

Bal des Creutches

Armbouts-Cappel

Bal des Zygomards

Gravelines

Samedi 17 février

Bal des Gigolos et Gigolettes

Kursaal à Dunkerque

Bal des Joyeux Berguenards

Bergues

Dimanche 18 février

Bal de la Violette

Kursaal à Dunkerque

Vendredi 23 février

Bal des Potes-Iront

Coudekerque-Branche

Nuit des Zotes

Gravelines

Samedi 24 février

Bal du Sporting

Kursaal à Dunkerque

Bal des Optimistes

Poudrière à Leffrinckoucke

BANDES

3 février : Mardyck, Brouckerque

4 février : Saint-Pol-sur-Mer,

Godewaersvelde

10 février : Basse-Ville,

Grande-Synthe

11 février : Dunkerque

12 février : Citadelle

13 février : Rosendaël,

Grand-Fort-Philippe, Gravelines,

Petit-Fort-Philippe

17 février : Petite-Synthe

18 février : Malo-les-Bains

24 février : Loon-Plage

25 février : Coudekerque-Branche,

Warhem



Vacances Scolaires 2018

Vacances d'hiver

Du 26/02 au 09/03/2018

Vacances de Printemps

Du 23/04 au 04/05/2018

Vacances d'Été

Du 09/07 au 24/08/2018



Zuydcootois, Zuydcootoises,

Vous avez certainement été nombreux à le constater, nous déplorons l'arrêt du distributeur automatique de billets, souhaité depuis plusieurs années par la banque l'ayant mis en place. Cette dernière nous a évoqué la faible fréquentation et les dernières directives européennes. Cependant, la municipalité est consciente du besoin d'un distributeur sur la commune et nous espérons pouvoir susciter l'intérêt d'une autre banque.

Au chapitre des bonnes nouvelles, nous avons appris de manière officielle et définitive que l'école ne subira pas de fermeture de classe cette année. Je m'en réjouis et remercie l'inspection académique de cette information.

En ce qui concerne le sport, le challenge des dunes de Flandre qui a eu lieu le 23 janvier s'est vu récompenser plusieurs zuydcootois du club Cap sur la Forme et je les félicite pour leur performance.

Le mois de février sera le mois de la concertation puisqu'il débute avec 2 réunions publiques. L'une concerne le PLUiHD tandis que l'autre abordera le sujet de la circulation et des stationnements dans les jardins de Zuydcoote.

Je vous l'ai évoqué lors de mes vœux. Nous avons été informés, en janvier, du démarrage des travaux du tronçon de la vélo-route allant de Leffrinckoucke à Bray Dunes. C'est une très bonne nouvelle pour tous.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Vie de la commune	4
Retour sur images	6
Infos	8
Séjours ados	9
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 5 février de 14h à 16h30
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 6 février de 14h à 16h
en Mairie

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

En Mairie
Samedis 3, 10 et 17 février de 9h à 12h
Au bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits
Sur rendez-vous au 09 62 64 50 59

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 16 février de 9h à 11h30
En Mairie
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, apt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Ateliers

«Découverte de la langue et de la culture britannique»

Bilan du 10/11/17 au 22/12/17

Les activités linguistiques ont débuté le 10 novembre dernier. 20 enfants, 10 de niveau CP/CE1 et 10 de niveau CE2 ont participé aux 14 séances de découverte de la langue et de la culture anglaise.

Emmanuel et Céline, 2 animateurs de la Maison de l'Europe encadrent les enfants. Toujours en s'amusant ils apprennent à se présenter, à se diriger en utilisant des verbes de mouvement, à localiser le pays sur une carte de l'Union Européenne, à repérer et reconnaître les pays, les villes principales qui composent le Royaume-Uni... les spécialités culinaires, les chiffres, les couleurs... Les petits apprentis sont ravis !

Démarchages

Faites preuve de vigilance à l'égard des entreprises qui se présentent à votre domicile pour proposer différents services. Si vous n'avez pas effectué la démarche personnelle de contacter une entreprise, vous devez être vigilant, et auquel cas, ne pas répondre à ces démarchages commerciaux.

Quelques recommandations :

- Il est conseillé de ne pas ouvrir sa

porte à un démarcheur qui est dans l'incapacité de présenter sa carte professionnelle.

- S'informer sur l'entreprise, ses services et ses tarifs détaillés préalablement à tout engagement
- Ne rien signer au premier rendez-vous
- Comparer les prix proposés avec ceux pratiqués par la concurrence
- Se renseigner et se donner le temps de la réflexion
- Demander conseil à ses proches
- Pour les personnes âgées, être assistées d'une tierce personne

La Journée Défense et Citoyenneté

Régulièrement dans le bulletin municipal nous rappelons aux jeunes filles et garçons âgés de 16 ans le devoir de s'inscrire au recensement militaire.

Nous vous proposons de mieux comprendre La Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La journée Défense et Citoyenneté permet d'informer les jeunes sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens, ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après le recensement, entre le 16^e et 18^e anniversaire. Elle est obligatoire et une attestation de participation sera demandée à l'inscription à de nombreux concours et examens (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

En cas de perte de l'attestation de participation à la JDC, il vous est possible de demander une copie par mail : csn-lille.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le déroulement d'une journée

Après avoir reçu votre convocation, environ 45 jours avant la date de la session, le jeune se présente sur le lieu de sa JDC (la convocation ouvre droit à un bon de transport autobus, autocar SNCF 2^{ème} classe... ou à une indemnité forfaitaire de déplacement de 8 €). Le repas du midi est également pris en charge.

À savoir :

Si vous êtes salarié ou apprenti, vous bénéficiez d'une autorisation d'absence exceptionnelle d'une journée sur présentation de votre convocation. Votre employeur ne peut réduire votre rémunération mensuelle, ni décompter cette journée de vos congés.

Plusieurs notions et enseignements sont abordés au cours de la journée :

- la défense nationale et des différentes formes d'engagement (service civique, réserve des armées, réserve opérationnelle, métiers militaires etc.),
- le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen,
- l'importance du don du sang, de moelle osseuse, de plaquettes...
- la sécurité routière

Vous passerez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française (compréhension de texte, vocabulaire...).

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



LES BOURGEOIS – ALICE FERNEY

Editions Actes Sud

Les Bourgeois sont huit frères et sœurs, nés à Paris entre 1920 et 1940. Ils grandissent dans la trace de la Grande Guerre et les prémices de la seconde...



NOCTURNE POUR STANISLAS ANNIE DEGROOTE

Editions Presses de la Cité

Printemps 2004, dans le Nord en remontant les secrets de sa filiation, Hania découvre la vie tumultueuse de son grand-père...

Ouverture les mardis 6 et 20 février
de 16 h à 18 h 30



LA TRESSE – LAËTITIA COLOMBANI

Editions Grasset

Trois femmes, trois vies, trois continents. Liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier, elles refusent le sort qui leur est réservé...



UN HOMME DOIT MOURIR – PASCAL DESSAINT

Editions Rivages

Des zadistes mobilisés contre un projet de stockage de produits dangereux, des scientifiques qui cherchent à évaluer les risques pour la faune et la flore...

Association UNC-AFN



L'assemblée générale de la section des anciens combattants de Zuydcoote s'est tenue le dimanche 21 janvier 2018 à 10h en mairie.

Le Président de la section ne pouvant être présent suite à un problème de santé, c'est le Vice-président qui préside la séance. Il remercie tout d'abord les adhérents présents et leur souhaite les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 et demande 1 mn de silence pour les anciens combattants décédés. M. le Vice-président présente le bilan financier 2017. La parole est ensuite donnée à Madame le Maire qui à son tour présente ses meilleurs vœux à l'assemblée. Monsieur le Vice-président reprend la parole et souligne que l'année 2017 a été particulièrement douloureuse pour la section de Zuydcoote avec le décès de M. Jacques LANOOTE en février, de M. Louis DORMIEUX en mars et de M. Gilbert LANDRY, porte drapeau en juillet. Il remercie les membres du bureau ainsi que les porte-drapeaux pour les multiples déplacements effectués dans le secteur des Flandres (Brouckerque, Zeggars-Cappel, Wormhout, Bray-Dunes, Ghyvelde) pour 16 enterrements. Il déclare que le 11 Novembre dernier, 2 porte-drapeaux ont été mis à l'honneur et décorés de la médaille des porte-drapeaux pour plus de trois années de présence et de la médaille de bronze UNC. En plus de la cérémonie officielle du 11 Novembre, les anciens combattants se sont rassemblés au cimetière militaire de Zuydcoote en compagnie des enfants de l'école pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe des soldats décédés un 11 novembre. Il stipule que Zuydcoote a eu l'honneur de fêter la Sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie, en l'église Saint Nicolas. 35 porte-drapeaux et de nombreuses personnalités ont défilé jusqu'au monument aux morts et déposé une gerbe de fleurs. Questions diverses : M. Bruno Pruvost prévoit 2 sorties pédagogiques au cours de l'année avec les enfants de l'école de Zuydcoote pour leur expliquer les faits historiques du village. Il souhaite créer une association avec la participation des anciens combattants de Zuydcoote et relater dans un livre les événements de la Guerre 14-18 qui se sont déroulés sur la commune et à l'hôpital maritime. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par Mme le Maire.

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet). Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-17h30. Dimanches et jours fériés : 8h30-12h15. Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue
Mercredi : Verte les 7 et 21

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12€ la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence. Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Remerciements

Les membres du Conseil Municipal tiennent à remercier M. Gilles DEKEYSER pour la mise à disposition d'un tracteur le 11 décembre 2017. Les agents techniques ont ainsi réussi à déneiger en partie la commune.

Etat civil

Naissance

1/11/17	Léon BLONDEEL Fils de Clément BLONDEEL et de Coraline DE RYCKER
6/01/18	Oscar POPIEUL Fils de Jean-Baptiste POPIEUL et de Camille DERNIS
11/01/18	Abel DEVULDER Fils de Julien DEVULDER et de Virginie PORTENAERT

Mariage

13/01/18 Hélène COMBE et Julien HOLLEBEKE

Décès

15/12/17	Richard ELOY (63 ans)
22/12/17	Daniele GOGOL veuve PAULCSAK (78 ans)



↑ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES TOUJOURS JEUNES**
le lundi 22 janvier.



← **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNC-AFN,**
le dimanche 21 janvier.



↑ **CARNAVAL DE L'INSTITUT
D'ÉDUCATION MOTRICE** le mercredi 24 janvier.



↑ **RUN & BIKE**
organisé par l'association Cap sur la Forme, le dimanche 21 janvier.



← **JOURNÉE PORTE OUVERTE
DE L'ÉGLISE SAINT NICOLAS**
le dimanche 21 janvier.



← **VŒUX DE MADAME
LE MAIRE**
le dimanche 14 janvier.



RECOMPENSES

Le dimanche 14 janvier 2018, lors de la cérémonie des vœux, Madame le Maire a remis 5 Trophées de la commune pour récompenser et honorer :

- M. Maurice DESWARTE, M. Lionel NEUVILLE, M. Claude DUCHOSSOIS pour leur investissement à la rénovation de notre église St Nicolas, de la rénovation des maquettes de bateaux et au regard de leur dévouement pour notre commune,
- M. Olivier MARCHAND en sa qualité de président de l'association « Les Zébrillons du Jeu » pour son investissement,
- M. Jean-Noël VANVINCQ au regard de ses excellents résultats aux différents concours de Tir à l'Arc.

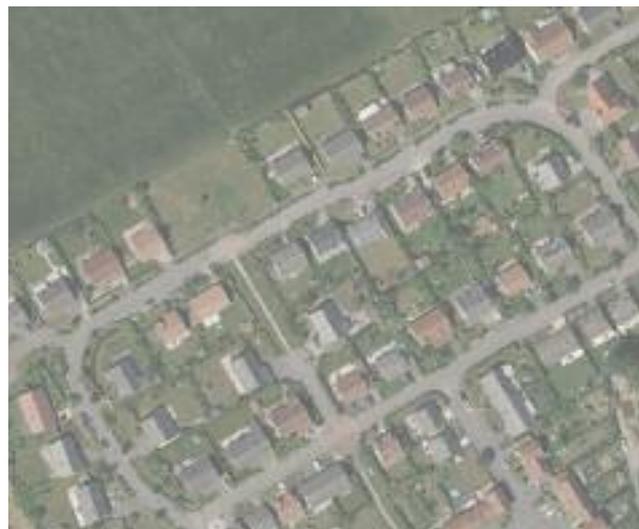


Réunion publique pour les riverains du lotissement les Jardins de Zuydcoote

Judi 8 février 2018 à 18h30
Espace Robert Merle

**Projet de réorganisation
des rues des Jardins de Zuydcoote
et sécurité des riverains**

Votre avis nous intéresse !!!



Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et
Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut.	heures	haut.
1	J	00:55	6.10	103	13:15	6.30	107	07:55	0.30	20:19	0.45
2	V	01:39	6.15	109	14:01	6.35	109	08:42	0.20	21:04	0.50
3	S	02:23	6.20	108	14:47	6.25	106	09:27	0.20	21:47	0.55
4	D	03:06	6.10	103	15:31	6.10	98	10:11	0.30	22:29	0.70
5	L	03:48	5.95	92	16:14	5.85	85	10:53	0.45	23:10	0.90
6	M	04:30	5.75	78	16:59	5.55	71	11:35	0.75	23:52	1.15
7	M	05:16	5.50	63	17:48	5.25	56	-- --	---	12:19	1.00
8	J	06:10	5.15	49	18:50	4.90	43	00:39	1.40	13:11	1.35
9	V	07:21	4.85	39	20:06	4.70	36	01:38	1.65	14:15	1.60
10	S	08:40	4.75	35	21:20	4.70	37	02:49	1.80	15:29	1.70
11	D	09:51	4.80	40	22:24	4.85	45	04:11	1.75	16:48	1.60
12	L	10:51	5.05	50	23:17	5.10	55	05:24	1.50	17:48	1.40
13	M	11:40	5.30	60	-- --	---	--	06:15	1.25	18:31	1.20
14	M	00:00	5.35	65	12:20	5.55	69	06:53	1.00	19:06	1.00
15	J	00:35	5.55	74	12:54	5.70	78	07:26	0.85	19:39	0.90
16	V	01:06	5.70	81	13:24	5.80	84	08:00	0.70	20:13	0.80
17	S	01:35	5.85	87	13:55	5.90	88	08:34	0.60	20:48	0.70
18	D	02:05	5.90	90	14:27	5.90	90	09:09	0.55	21:22	0.70
19	L	02:37	5.90	90	14:58	5.90	89	09:43	0.55	21:55	0.75
20	M	03:08	5.85	87	15:30	5.80	84	10:17	0.60	22:29	0.80
21	M	03:40	5.75	81	16:06	5.65	77	10:52	0.70	23:06	0.95
22	J	04:21	5.65	72	16:53	5.45	67	11:32	0.85	23:50	1.10
23	V	05:14	5.50	62	17:57	5.25	57	-- --	---	12:20	1.05
24	S	06:25	5.25	52	19:13	5.05	49	00:47	1.30	13:28	1.30
25	D	07:45	5.10	48	20:40	4.95	49	02:06	1.45	14:55	1.35
26	L	09:18	5.15	54	22:08	5.20	60	03:34	1.40	16:19	1.20
27	M	10:35	5.50	67	23:11	5.55	75	04:55	1.10	17:34	0.95
28	M	11:32	5.85	83	-- --	---	--	06:02	0.75	18:32	0.70

SEJOURS ADOS

ZUYDCOOTE

Infos



**EN ROUTE POUR
LES VACANCES**

JUILLET 2018

En partenariat avec la caf, la municipalité propose pour l'année 2018, des séjours en camps de vacances principalement en juillet.

Ces séjours s'adressent aux enfants habitant Zuydcoote et âgés entre 11 ans révolus et 17 ans

Nous avons sélectionnés 2 organismes :

- **La base de plein air et nature basée à Morbecque** (baseduparc-croquevacances.blogspot.com), près d'Hazebrouck. Ce centre offre l'avantage de la proximité et d'une durée de séjour court pour les premières expériences.
- **L'ADAV (www.adav-vacances.com) propose des séjours variés et de multiples activités** : natation, paddlesurf, kayak, randos, jet ski, ...L'encadrement est assuré par des animateurs chevronnés à raison d'un adulte pour 7 enfants. Nous avons sélectionné 5 destinations : L'Espagne, La Sardaigne, L'Italie, la Croatie et le sud-ouest de la France.

Ces séjours vous sont présentés de façon détaillée. Vous trouverez notamment, les âges concernés, le coût du séjour et le montant de votre participation. Les familles pourront régler en trois fois et utiliser des chèques vacances.

Le nombre total de séjours est conditionné par l'enveloppe budgétaire de la commune et par notre contrat avec la CAF. Il sera ajusté au fur et à mesure des inscriptions.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions seront reçues en mairie de Zuydcoote **le samedi 17 février de 9h à 11h**

Un justificatif d'âge (CNI, Livret de famille, ...) et de domicile (quittance EDF, facture de téléphone) seront demandés



VAMOS A LA PLAYA ADAV

Ages : 13/17 ans

Dates de séjour : 07 au 20/07 ou 18 au 31/07

Forfait tout compris : 880€

Participation famille : 423€

Voyage et hébergement : Car grand tourisme. Les jeunes seront logés en camping avec piscine privée, proche d'une belle plage de sable fin, à Castelldefels, en tentes igloo et participeront à la vie quotidienne du camp (vaisselle, repas) encadrés par un adulte. Au programme : Découverte de la baie de LLOBREGAT et BARCELONE (navette au départ du camping) de la culture espagnole, des festivités locales, veillées et soirées dansantes. Activités sportives (paddle, kayak, wibit et cable ski). Parc aquatique et le TOP : une journée au parc PORT AVENTURA.



BELLA ITALIA ADAV

Ages : 13/17 ans

08/07 au 21/07

Forfait tout compris : 1050€

Participation famille : 504€

Voyage et hébergement : Car grand tourisme. Les jeunes seront logés dans des chambres de 3, 4 et 5 personnes avec salle de bain dans chaque chambre. Self-Service.

Situé sur les rives de l'ADRIATIQUE dans la province de RAVENNE, le centre possède une plage privée et diverses salles d'activités. Percevoir la culture et l'histoire italienne à travers la visite de VENISE (canaux, place ST MARC, palais des Doges) et de PINARELLA DI CERVIA. Se divertir, au parc de MIRABILANDIA et ATLANTICA park, ainsi que toutes les activités sportives comme le Starwax, Banana bus, Beach volley et tennis, basket, foot et tennis de table.

CROATIE ADAV Dates de séjour : du 19/07 au 31/07

Ages : 13/17 ans Forfait tout compris : 1190€

Participation famille : 573€

Voyage en Avion. Hébergement en hôtel 3* au bord de la mer Adriatique à 150m de la plage, dans la station balnéaire de SEGET DONJI. Les chambres sont équipées de 2 à 4 lits avec douche, WC, TV et climatisation. Repas divers et variés. Séjour riche en découverte, la cité de TROGIR avec sa cité médiévale classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO et sa plage de sable fin, participation aux festivités locales pour s'imprégner de la culture CROATE et bien sûr les activités nautiques comme le kayak de mer, sofa et bouées tractés, aquapark mais aussi tir à l'arc, Beach volley...

CHALEUR ET SOLEIL GARANTIS !!!



LA SARDAIGNE EN LIBERTE ADAV

Ages : 14/17 ans

Dates de séjour : 18/07 au 30/07

Forfait tout compris : 1090€

Participation famille : 525€



Voyage : Avion. Hébergement : en tente igloo à l'ombre des eucalyptus dans un camping 4* les pieds dans l'eau à VALLEDORIA. Les ados participeront à la vie quotidienne du camp (vaisselle,

lessive...). Quelques repas seront pris au restaurant du camping. Une expérience pleine de découvertes, visite d'une ferme écologique, dégustation d'antipasti, découverte de la forteresse de CASTELSARDO, visite et bénéfice des thermes de CASTELDORIA. Une journée à AQUAFANTASY (parc aquatique). Et bien sûr, le tout rythmé par des stages de glisse windsurf, paddle, kayak de mer et wakeboard pour le bonheur de tous !!!

SEA, BEACH & SUN ADAV

Ages : 13/17 ans

Dates de séjour : 09/07 au 22/07

Forfait tout compris : 935€

Participation famille : 450€



Voyage: Le car grand tourisme vous emmènera dans le sud des LANDES à Vieux-Boucau-les-Bains près d'HOSSEGOR, pour découvrir les festivités du pays Basque et dompter les vagues de l'océan atlantique sur un paddle (big

mama) mais aussi initiation au surf, canoë et sauvetage en mer et à la pelote Basque.

Hébergement : Au calme et au cœur d'un parc ombragé, les ados dormiront dans des chalets ou tentes marabout, les sanitaires et les douches sont en commun.

Fan des vagues !!! séjour idéale !!

MORBECQUE/BASE DE PLEIN AIR NATURE

Nichée en plein Cœur de la forêt Domaniale de Nieppe sur la commune de Morbecque, à proximité d'Hazebrouck, dans un charmant petit hameau de la Flandre Intérieur, se trouve la Base de Plein Air Nature du Parc.

C'est une structure d'accueil reconnue pour sa convivialité et le sérieux de son équipe. Implanté sur un terrain de 6 ha, le centre est doté de merveilleux équipements et il sait faire profiter ses hôtes, dans ses différents domaines de compétence, de son savoir-être et de son savoir-faire.

Il appartiendra aux familles de faire le déplacement à Morbecque, ce qui leur permettra de visiter le centre.



DECOUVERTE DU CHEVAL

Envie de découvrir l'équitation ? Ce séjour est fait pour toi !!! Débutant ou initié viens passer un moment privilégié avec le cheval afin d'acquérir ou approfondir la pratique de l'équitation. Le séjour se compose de trois parties : l'équitation, s'occuper de son cheval (brossage, pansage, jeux, balades et découverte de la voltige) et la vie en collectivité à la base du parc (activités sportives et manuelles).

Âges : 11/12 ans

**Dates de séjour : 08 au 13 juillet ou
du 15 au 20 juillet**

**Forfait tout compris : 387€
Participation Famille : 186€**

LES EXPERTS A MORBECQUE

Fan des experts ? envie de te mettre dans la peau des quatre fantastiques ? Ce séjour est fait pour toi. Equipé comme un expert, muni de ton appareil photo tu immortaliseras les preuves mais aussi de nombreux outils seront mis à ta disposition pour résoudre l'enquête. Tu apprendras les techniques scientifiques (poudre à empreinte, révéler les écritures invisibles, déchiffrement de code). Mais aussi : jeux, veillées et rigolades entre amis seront au programme.

Âges : 11/12 ans

Dates de séjour : 08 au 13 juillet

**Forfait tout compris : 380€
Participation Famille : 183€**

A FOND MA COLO !!!

Vie une colo rythmée d'activités en tout genre !!! Des sports inédits tels que le Bumball, le DBC Ball ou encore le Baby-Foot humain puis plus traditionnels, le tir à l'arc, le ping-pong... Tu auras l'occasion de vivre en immersion dans la nature, repas trappeur, rando, pêche, veillée autour du feu et pourquoi pas dormir à la belle étoile... Au cours du séjour tu apprendras à installer un Bivouac, à cuisiner dans la nature et vivre en communauté !!!

Âges : 12/15 ans

**Dates de séjour : 22 juillet au 03
août**

**Forfait tout compris : 772€
Participation Famille : 372€**

ENTRE COPAINS

Tu souhaites passer des moments inoubliables au milieu de la nature, découvrir la randonnée (en vélo ou à pied) et dormir dans un Bivouac que tu auras installé ?! alors viens nous rejoindre pour 13 jours de folies où tu découvriras les joies du camping, les veillées autour du feu de camp et un Escape Game te sera proposé pour révéler le détective qui est en toi !!!

Âges : 12/14 ans

Dates de séjour : 08 au 20 juillet

**Forfait tout compris : 727€
Participation Famille : 351€**



Zuydcoote 14-18

1918



Depuis le départ des Anglais fin novembre, ce sont maintenant les Belges qui ont la charge de défendre le secteur de Nieupoort.

Les travaux de défense renforcés sur la ligne du front et le remplacement des Français par les Belges ont amené les Autorités militaires à supprimer certaines des formations de l'avant et à reculer d'autres, c'est ainsi que les Ambulances d'Ooethoek, l'Ambulance 2/53 et l'Ambulance 3 Marocaine viennent d'installer leurs baraquements dans les cours sanitaires Est et Ouest, précédemment occupés par les Anglais, et dans une nouvelle parcelle de terrain au Sud-est du Sanatorium. Ces baraquements seront identifiés, c'est-à-dire signalés à l'ennemi par l'aposition de grandes croix peintes en rouge. Des ordres ont été donnés pour empêcher que ces installations n'englobent les boulevards et les chemins d'accès, comme l'avaient fait, par surprise, les Anglais.

Les infirmiers de ces ambulances vivent à l'ordinaire, indépendamment de l'Hôpital 34bis. Le Sanatorium percevra pour ces hommes, pour les sous-officiers et pour les officiers, les indemnités

de cantonnement prévues par les règlements militaires.

L'État-major d'aviation anglaise a quitté la ferme en même temps que les autres formations. Le bail a été résilié lorsqu'il fut constaté que toutes les clauses du contrat avaient été exécutées.

En partant, les Anglais ont laissé à la disposition du Sanatorium une quantité considérable de bois, de piquets, de planches, de battens, de tôles ondulées, de fils de ronces artificielles, de charpentes, qui seront utilisés au fur et à mesure des besoins et dont la valeur dépasse plusieurs milliers de francs. Tout a été remis à la ferme dans des locaux bien clos.

Les salles rendues disponibles par les Anglais ont été occupées par les troupes françaises. La 1^o Compagnie de chasseurs y a cantonné, et la place est libre pour de nouvelles troupes de passage.

Les coups de vent et les tempêtes de décembre ont ramené sur la digue une quantité considérable de sable. Les terrassements que les militaires exécutent continuellement pour leurs

travaux, dans la dune, favorisent, du côté de l'Ouest, un envahissement contre lequel il faudra encore lutter au printemps prochain.

Les ouragans et les fortes marées ont détruit les tranchées ; le sable s'y accumule, pour revenir sur la digue lorsque le vent souffle de ce côté. Les motifs d'ensablement s'aggravent en conséquence.

Le carrelage de la digue n'a pas bougé jusqu'à présent. Les topinambours plantés l'année passée ont été arrachés en partie, 2.500 kilos ont été récupérés dans les parcs des porcs. Il reste à récolter les plants de la partie nivelée au sud-ouest de la ferme contre la propriété Dewulf et au sud des vieux bâtiments Dubuisson, vers l'ouest du Sanatorium. Le Sanatorium a de réelles difficultés de recrutement du personnel, elles se sont accrues ces derniers temps à Berck et à Zuydcoote en raison des bombardements, qui bouleversent toutes les conditions de travail normal, de la hausse considérable du prix des denrées et des objets nécessaires à la vie journalière et des conditions plus favorables offertes au personnel par des établissements similaires, à Berck ou à Firminy, ou encore dans des organisations ouvrières situées dans les milieux où le personnel se recrute.

Pour parer à ces difficultés, M. le Président a jugé nécessaire de relever le taux des salaires qui étaient à l'entrée de 20 Fr. à 25 Fr. Au 3^{ème} mois de 22.50 à 30 Fr. et au 6^{ème} mois de 23 à 35 Fr.

Le Personnel s'est montré reconnaissant de ces mesures, qui ont été appliquées à la fin de janvier, et les démissions semblent maintenant enrayerées.